LABORATOIRE BELILAB

MANUEL DE PRÉLÈVEMENT



www.belilab.fr

Les sites de BELILAB

BELILAB Auchel

18, place Jules Guesde 62260 AUCHEL

Tél: 03 21 68 90 30 - Fax: 03 21 68 90 31

Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Le samedi de 7h30 à 12h30

BELILAB Béthune Centre

8, rue Gaston Defferre 62400 BETHUNE

Tél: 03 21 63 76 90 - Fax: 03 21 63 76 95

Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 7h30 à 12h

BELILAB Béthune Clinique

100, boulevard Basly 62400 BETHUNE

Tél: 03 21 68 71 20 - Fax: 03 21 68 71 21

Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

Fermé le samedi

BELILAB Lillers

2, rue Fossé Cave 62190 LILLERS

Tél: 03 21 54 72 10 - Fax: 03 21 65 24 56

Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et 14h à 18h

Le samedi de 7h30 à 12h00

Sommaire

- 1. Préambule
- 2. Recommandations pré analytiques
 - 2.1. Identification et renseignements
 - * L'identitovigilance
 - * La fiche de transmission des prélèvements sanguins (IDE)
 - * La fiche de renseignements médicaux (Préleveur du laboratoire)
 - 2.2 L'état de jeûne
 - 2.3 Les horaires à respecter : cas particuliers
 - 2.4 Les documents disponibles au laboratoire
- 3. Les laboratoires sous-traitants
- 4. La liste des examens réalisés au laboratoire BELILAB
- 5. Les délais de transmission du prélèvement
- 6. Les prélèvements sanguins
- 7.Les prélèvements urinaires
- 8.Les autres prélèvements
- 9. Les modalités de transport des échantillons
- 10. Les critères de refus des échantillons
- 11. La conservation des échantillons
- 12. L'élimination des déchets
- 13. Les informations supplémentaires

- 13.1 La facturation : prise en charge et hors nomenclature
- 13.2. Rendu des résultats et prestations de conseil
- 13.3. Protection des données
- 13.4. Réclamations
- 14. Conduite à tenir en cas d'incident de prélèvement
- 15. Conduite à tenir en cas d'accident avec exposition au sang

1. Préambule

Ce guide présente les modalités de prélèvement, d'identification et de conservation des échantillons biologiques. Il a été élaboré afin de donner aux correspondants et aux IDE ainsi qu'au personnel du laboratoire toutes les informations nécessaires pour effectuer un prélèvement de qualité en vue d'obtenir un échantillon biologique conforme.

Il est bien évidemment possible de contacter l'un de nos sites pour toute question ou information supplémentaire. Nous sommes à votre écoute pour toute remarque ou suggestion de votre part qui peut contribuer à l'amélioration de notre manuel.

2. Recommandations pré analytiques

2.1 L'identification et les renseignements

L'identitovigilance

La personne effectuant le prélèvement doit vérifier l'identité exacte du patient : orthographe du nom +/- nom de jeune fille, du prénom, date de naissance et sexe.

Tout prélèvement ou échantillon transmis, quelle que soit l'analyse, doit impérativement comporter :

- Nom de Naissance
- Nom marital, le cas échéant
- Prénom
- Date de naissance
- Le sexe

Pour les examens d'immuno-hématologie, il est demandé de vérifier cette identité sur un document officiel (CNI, passeport, livret de famille, permis de conduire) et de cocher la case « identité vérifiée » sur la fiche de transmission ou de noter « identité vérifiée » (ou « IV ») (arrêté du 15 mai 2018).

Pour les prélèvements au laboratoire, cette vérification est faite par les secrétaires à l'enregistrement du dossier. Les préleveurs vérifient ensuite cette saisie au moment du prélèvement, et le tracent avec un OK et/ou leurs initiales sur l'étiquette collée au tube.

L'absence ou l'erreur d'identification de l'échantillon constitue un critère de nonconformité qui est enregistrée comme telle dans le système qualité du laboratoire et peut entraîner la non-exécution des actes.

• La fiche de transmission des prélèvements sanguins (IDE)

Une fiche de prélèvement est à compléter obligatoirement à chaque prélèvement. Elle permet de transmettre au laboratoire :

- les renseignements administratifs : sécu, mutuelle, accord pour les analyses hors nomenclature (noter « HN OK » dans ce cas),
- le mode de transmission des résultats au patient,
- la date et l'heure du prélèvement, l'identité du préleveur,
- les renseignements cliniques utiles pour l'interprétation des résultats (cf. tableau ci-dessous),
- le caractère urgent des examens
- ou toute autre information utile : patient difficile à prélever...

Les renseignements utiles pour l'interprétation des résultats sont :

| Analyses | Renseignements à obtenir | |
|--------------------------|---|--|
| Créatinine | Noter le poids si Cockroft demandé | |
| Dosage de | A prélever avant la prochaine prise sauf indication contraire | |
| médicaments | Noter la posologie, date et heure de la dernière prise du médicament | |
| Hormonologie | Date des dernières règles ou le jour du cycle | |
| Hémostase | Nom de l'anticoagulant, posologie | |
| Sérologie | Notions de vaccination antérieure, de visée | |
| hépatites | diagnostique, de maternité, de vaccination prévue. | |
| Rubéole, Toxoplasmose | Résultats antérieurs si prélèvement antérieur dans un autre laboratoire et notion de vaccination (rubéole) | |
| RAI | Injection de Rhophylac (date et dose reçue), transfusion | |
| Bactériologie | Traitement en cours, contrôle après traitement, immuno- | |
| Virologie | dépression, voyage | |
| Parasitologie | Origine géographique, séjours effectués (date/durée), immuno-dépression, signes cliniques | |

La fiche de renseignements médicaux (Préleveur labo)

Elle est à remplir par le biologiste ou le technicien lors du prélèvement au laboratoire. Elle comporte, outre les renseignements utiles du tableau ci-dessus, le motif de la prescription. Les pathologies ainsi que les traitements au long cours sont notés dans le cadre supérieur et seront retranscrits dans le dossier patient. Les fiches comportant des renseignements spécifiques au dossier du jour seront scannées dans le dossier patient.

2.2 L'état de jeûne

Le jeûne assure une meilleure qualité du sérum et du plasma. C'est un des éléments permettant la bonne exécution des analyses et une interprétation pertinente des résultats.

Etre à jeun signifie ne rien avoir mangé, ni bu depuis la veille au soir hormis de l'eau.

| Jeûne de 12 heures | Bilan lipidique | |
|-----------------------------------|--|--|
| Jeûne de 8 heures | Glycémie, phosphore, fer, acide urique, recherche de cryoglobulines, CTX, insuline, peptide C, testostérone biodisponible. | |
| Jeûne de 8 heures + pas de tabac. | Test HELIKIT (Arrêt des antibiotiques depuis au moins 4 semaines, des IPP depuis plus de 2 semaines, des pansements gastro-intestinaux depuis 24h) | |

Il est toutefois recommandé pour toutes les autres analyses d'effectuer le prélèvement au moins 2h après un repas léger.

2.3. Les horaires à respecter : cas particuliers

| Analyses | Conditions à respecter | |
|--|---|--|
| Cortisol | Avant 10 h | |
| Fer | Le matin | |
| Glycémie à jeun et post- prandiale | Premier prélèvement à jeun (tube gris) Deuxième prélèvement 1h30 après le petit déjeuner ou 2 heures après le début d'un déjeuner. | |
| Hyperglycémie provoquée (+/- grossesse) | - Premier prélèvement à jeun (tube gris) - Prélèvement 1h et 2h après l'ingestion de 75 g de glucose (sauf précision sur la prescription) | |
| Anti Xa | Indiquer le nom du médicament injecté et l'heure. - HNF: à mi-distance entre 2 injections S.C., dès l'obtention du plateau (IV) ou en résiduel, apporter dans les 2h. - HBPM: 4h après l'injection, apporter dans les 6h. | |
| Dosage de médicaments | A prélever avant la prochaine prise sauf indication contraire | |
| Prolactine | Après un temps de repos de 20 min | |
| FSH, LH, Œstradiol Le matin et selon la période du cycle précis prescripteur (à J2 ou J3 le plus souvent). Chez une patiente en aménorrhée, pas de jour partiente en aménorrhée. | | |

2.4. Les documents disponibles au laboratoire

- Fiche de transmission des prélèvements sanguins
- Fiche de transmission/protocole recto/verso pour ECBU
- Fiche de transmission/protocole recto/verso pour Coproculture
- Fiche de transmission pour autres prélèvements bactériologiques (divers)
- Fiche de protocole pour les expectorations
- Fiche de protocole pour le recueil des urines de 24h
- Fiche de protocole pour le recueil d'urines pour un compte d'Addis (HLM)
- Fiche de protocole pour le recueil de sperme
- Fiche de protocole pour le recueil de selles pour coprologie fonctionnelle
- Fiche de protocole pour la recherche de sang dans les selles
- Fiche de protocole pour un scotch test
- Fiche de protocole pour les hémocultures
- Fiche de consentement éclairé (analyses génétiques)
- Fiche d'estimation du risque de T21 fœtale

3. Nos laboratoires sous-traitants

Certaines analyses spécialisées sont transmises à des laboratoires partenaires dans le cadre d'une sous-traitance organisée.

CERBALLIANCE à St Ouen - TEL : 01 34 40 20 20 / smedical@lab-cerba.fr

CERBALLIANCE à Lille - TEL : 03 20 40 42 24 digue.hdf@cerballiance.fr

<u>L'application catalogue Cerba est téléchargeable sur smartphone :</u> http://www.lab-cerba.com

LABORATOIRE du CH de Beuvry - TEL: 03 21 64 42 29

DIAGNOVIE 6, rue Jules Verne 59790 Ronchin - TEL : 03 20 61 30 00 contact21@diagnovie.fr

E.F.S: 21, rue Camille Guerin BP 2018 / 59012 Lille - TEL: 03 28 54 20 94

POLE BIOLOGIE PATHOLOGIE GENETIQUE du CHRU de Lille

Bd du Professeur J. Leclercq 59 037 LILLE CEDEX

Tél Secrétariat médical : 03 20 444 555 - secretariatcbp@chru-lille.fr

CENTRES NATIONAUX DE REFERENCE (CNR)

4. Les examens (hors prélèvements sanguins) réalisés au laboratoire et leur délai de rendu des résultats

MU(A)-FOR-007-version 08 Applicable le 20-03-2022 Page 8 sur 30

| | DÉLAI | RECOMMANDATIONS | | | |
|--------------------------------------|------------------------|--|--|--|--|
| URINES | URINES | | | | |
| Stupéfiants (Recueil au laboratoire) | J0 | | | | |
| Cytologie, recherche de sang | J0 | Echantillon urinaire | | | |
| ECBU : identification, ATB | J2 à J5 | Lenantillon unhalle | | | |
| Chlamydiae / Gonocoque par PCR | J0 | Echantillon urines du 1er jet | | | |
| Mycoplasme | J2 | Echantillon urines du 1 ^{er} jet (apporter dans les 2h) | | | |
| Chimie urinaire générale | J0 | Echantillon ou urines de 24h | | | |
| Compte d'Addis (H.L.M) | J0 | Urines recueillies sur 3h | | | |
| SELLES | | | | | |
| Coproculture | J3 à J6 | | | | |
| Parasitologie | J0 à J1 | Echantillon de selles | | | |
| Recherche de toxine de C. difficile | J0 | Lenantillon de selles | | | |
| Recherche de sang | J0 | | | | |
| SCOTCH TEST | | | | | |
| Scotch test (de préférence au labo) | J0 | Prélèvement marge anale | | | |
| SPERME | | | | | |
| Spermoculture | J3 à J6 | Recueil au labo ou à déposer dans les 2h | | | |
| BACTERIOLOGIE-MYCOLOGIE: DIVE | RS | | | | |
| Prélèvement vaginal ou uréthral | J3 à J6 | 2 écouvillons | | | |
| Chlamydiae et Gonocoque par PCR | J0 | Ecouvillon dans milieu GeneXpert | | | |
| Mycoplasmes | J2 | 1 écouvillon avec milieu de transport | | | |
| Expectoration (ECBC) | J3 à J6 | Echantillon de crachats | | | |
| Prélèvement O.R.L ou oculaire | J3 à J6 | 2 écouvillons | | | |
| SARM et autres BMR | J2 | 1 écouvillon | | | |
| Prélèvement de plaies, d'ulcères | J3 à J6 | 2 écouvillons | | | |
| Liquide de ponction (genou, épaule) | J3 à J6 | Recueil en flacon stérile + 1 tube hépariné (cytologie) | | | |
| LCR | J0 (direct) J3 à J6 | Recueil dans 3 flacons stériles numérotés de 1 à 3 | | | |
| Hémocultures | J3 à J6 | 3 séries successives aéro et anaérobie (volume suffisant) | | | |
| Mycologie (phanères) au laboratoire | J+28 | Squames, cheveux, ongles | | | |

La liste des analyses réalisées dans le sang est répertoriée dans le document « Préconisations pour les prélèvements sanguins ». Ce document est remis aux préleveurs à chaque mise à jour.

5. Les délais de transmission du prélèvement

Le transport des prélèvements à l'extérieur se fait dans les sacs isothermes ou valises fournis par le laboratoire.

Rappel des analyses nécessitant un délai à respecter après le prélèvement :

| Analyses | Délai entre prélèvement et l'analyse | |
|--|---|--|
| TCA sans HNF Activité anti Xa sous HBPM | A déposer dans les 6h (GEHT 2018) | |
| Facteurs de coagulation | A déposer dans les 4h (GEHT 2018) | |
| TCA avec HNF Activité anti Xa sous HNF | A déposer dans les 2h (GEHT 2017) | |
| Biochimie (Ionogramme) | A déposer dans les 6h | |
| Glycémie | Jusqu'à 24h sur tube fluoré Dépôt dans les 2h sur tube hépariné | |
| PSA/PSA Libre | A déposer dans les 4h | |
| ECBU | Déposer dans les 2h si température ambiante (TA) et dans les 12h si conservation au réfrigérateur Si tube avec bouchon orange (conservateur) : déposer dans les 48h à TA | |
| Prélèvement sur écouvillon | Dans les 2h sans milieu de transport Jusqu'à 24h avec milieu de transport | |
| Coproculture | Dans les 6h à TA Dans les 24h au réfrigérateur | |
| Parasitologie des selles | si recherche d'amibes, dans les 4h à TA sinon jusque 12h à TA | |

Le non-respect des conditions pré-analytiques est considéré comme un critère de non-conformité. Celle-ci sera enregistrée dans le système qualité du laboratoire et pourra entraîner la non-exécution des actes.

6. Les prélèvements sanguins

Le matériel utilisé



- Aiguilles stériles à usage unique, Corps de pompe
- Garrots, coton, compresses, sparadrap.
- Antiseptique +/- alcoolique (Biseptine), Bétadine.
- Gants, gel désinfectant hydro-alcoolique, savon doux antiseptique.
- Boîte récupératrice d'aiguilles, containers pour déchets contaminés.
- Flacons à hémocultures et tubes à prélèvements

6.1. Le protocole du prélèvement sanguin

La vérification

Outre les règles d'identitovigilance déjà décrites, le préleveur vérifie la conformité de l'identité sur l'ordonnance, la liste des analyses prescrites, l'exigence du routage médical (Fax, urgence, apicrypt ou postal...) et le routage du compte-rendu du patient (cette étape permet aussi de vérifier pour les prélèvements au laboratoire l'enregistrement de la secrétaire).

Les informations nécessaires sont notées sur la fiche et les tubes nécessaires sont ensuite prélevés dans l'ordre requis (voir ci-dessous).

L'ordre des tubes

| ORDRE | Nature | Examens réalisés Particularités |
|-------|--|---|
| 1 | Flacon hémoculture | Hémoculture Aérobie puis anaérobie |
| 2 | Tube citrate | TP TCK Fibrine DDimères, Anti Xa et facteurs de coagulation Acheminement dans les 2 heures si dosage d'anti Xa pour HNF Veillez au bon remplissage: jusqu'au trait |
| 3 | Tube sec avec ou sans gel | Immunologie, Hormonologie, Sérologie, Allergie, Médicaments Dosage de médicaments : Noter Nom, posologie, H de demière prise et heure du prélèvement Hormones : préciser notions sur le cycle ou la DDR |
| 4 | Tube héparine Lithium avec ou sans gel séparateur | Chimie Acheminement rapide au laboratoire pour Potassium |
| 5 | Tube EDTA | NF, Plaquettes, Réticulocyte, BNP, Groupe sanguin, RAI, Folates, PCT, HBA1C, Paludisme |
| 6 | Tube Fluorure | Glycémie, HBA1C |
| 7 | Tube avec Aprotinine | ACTH, Glucagon, PTH-RP |

Description du prélèvement sanguin

Après avoir repéré la veine, choisir le dispositif de prélèvement adapté.

<u>Remarque</u>: Le bras choisi sera de préférence le bras opposé à la perfusion, à la fistule artérioveineuse ou à l'intervention en cas de cancer du sein.

- Désinfectez-vous les mains avec la solution hydroalcoolique.
- Posez le garrot (le temps de pose du garrot doit être le plus court possible).
- Désinfectez le site de prélèvement à l'aide d'un coton imprégné de solution antiseptique puis effectuez le prélèvement.
- Desserrez le garrot dès que le sang s'écoule dans le tube.
- Retirez l'aiguille tout en comprimant la veine avec un coton et demandez au patient de poursuivre la compression, bras tendu.
- Eliminez le matériel souillé (boite récupératrice d'aiguille et container).
- Puis mettre un pansement.
- Homogénéisez les tubes **jusqu'à 5 à 10 retournements lents.**
- Identifiez le prélèvement avec les étiquettes ou manuellement.
- (En cas de difficulté de prélèvement : l'indiquer sur la fiche).
- Les tubes et la fiche de prélèvement sont mis dans une boite ou un sachet si le prélèvement est effectué par une IDE.
- La fiche de renseignements cliniques, l'ordonnance et la planche avec les étiquettes non utilisées sont déposés dans les bannettes prévues à cet effet pour les prélèvements effectués au laboratoire, les tubes rangés sur le portoir de la table de prélèvement.

6.2. Prélèvement chez l'enfant

Expliquez bien le déroulement des opérations avant l'acte afin de rassurer l'enfant (et les parents).

Il existe des patchs anesthésiants délivrés en pharmacie uniquement sur prescription médicale.

Au besoin, faire appel à une tierce personne pour immobiliser le bras.

6.3. Prélèvement pour Hémocultures

Le prélèvement est à réaliser de préférence lors d'un pic fébrile, de façon répétée et espacée dans le temps.

Un consensus limite le nombre d'hémocultures à 3 par épisode clinique et par tranche de 24h au total : « prélèvement multiple ».

Une alternative consiste à prélever 4 à 6 flacons en un seul prélèvement : « prélèvement unique » réduisant le risque de contamination.

Prélever 1 flacon aérobie AER puis 1 flacon anaérobie ANAER.

Protocole de prélèvement sur www.belilab.fr

Déroulement du prélèvement :

- Lavez et désinfectez-vous les mains
- Retirer les capes de protection des flacons et désinfecter le septum avec un antiseptique et laisser ce tampon de désinfection sur les flacons iusqu'au prélèvement
- Poser le garrot et repérer la veine du patient
- Enfiler des gants
- Désinfecter à l'aide d'une compresse bétadinée la zone de ponction veineuse

Ne plus palper la veine après cette étape

- Prélever à l'aide d'un **dispositif à ailette** en premier le **flacon aérobie** afin de purger l'air de la tubulure puis **le flacon anaérobie**.
 - Volume à introduire par flacon : 10 ml pour un adulte, 2 à 5 ml pour un enfant (si le poids de l'enfant est > 36 kg prélever 10 ml)
- Faire un point de compression au niveau de la zone de prélèvement et mettre un pansement après avoir nettoyé les traces de bétadine.
- **Eliminer** le dispositif de prélèvement dans le collecteur à déchets piquants
- Re désinfecter les opercules bouchons gris
- Homogénéiser les flacons par 2 ou 3 retournements
- **Identifier** les flacons de façon manuscrite ou avec les étiquettes et noter l'heure et la date du prélèvement
- Renseigner la fiche de prélèvement (température du patient au moment du prélèvement, contexte et le traitement ATB éventuel).
- Conserver à température ambiante et apporter les flacons au laboratoire dans un délai de < 12h.

7. Les prélèvements urinaires

Le matériel utilisé

- Solution antiseptique.
- Sonde urinaire adulte (pour les préleveurs externes).
- Sac collecteur.
- Flacon stérile pour les ECBU,
- Flacons pour recueil d'urines de 24 Heures et les comptes d'Addis

7.1. L'examen cytobactériologique ECBU

Le protocole de recueil pour un ECBU est disponible au laboratoire ou sur le site www.belilab.fr.

Le prélèvement est réalisé, si possible, au moins 4 heures après la miction précédente.

- Après un lavage hygiénique des mains, faire une toilette intime soigneuse (savon/lingettes) d'un seul geste (de l'avant vers l'arrière pour les femmes).
- Éliminer le 1er jet d'urines dans les toilettes.
- Uriner ensuite dans le flacon stérile à bouchon jaune (ne pas toucher le bord supérieur du récipient). Ne pas uriner directement dans le tube avec conservateur.
- Fermer hermétiquement le flacon à bouchon jaune.
- Nettoyer l'extérieur et réaliser à nouveau un geste d'hygiène des mains.
- Remplir le tube: soulever partiellement l'étiquette protectrice du flacon à bouchon jaune, insérer le tube en exerçant une pression suffisante, attendre son remplissage complet, retirer le tube, l'agiter délicatement 8 à 10 fois et recoller entièrement l'étiquette protectrice.
- Remplir la fiche de transmission ECBU et transmettre au laboratoire

Si vous avez rempli le tube avec conservateur, transmettre au laboratoire à température ambiante.

Si vous ne disposez pas de tube avec conservateur, alors transmettre le flacon immédiatement au laboratoire (délai de 2h maximum)

Si délai > 2 heures, conserver à + 4°C au frigo (délai de 12h maximum).

Les différents modes de recueil

Recueil dit « à la volée » ou « milieu de jet » : suivre les recommandations ci-dessus puis recueillir soit les urines concentrées du matin (pas nécessairement à jeun) soit dans la journée idéalement plus de 4 heures après la miction précédente.

Le sac collecteur ou urinocol pour les enfants : suivre les recommandations ci-dessus puis choisir le sac collecteur adapté (Garçon ou Fille) et l'appliquer en massant pour garantir une bonne adhérence. Ne pas dépasser 30 minutes de pose du sac collecteur. Enlever la poche puis coller l'adhésif face contre face ou transférer l'urine dans un flacon stérile.

Le sondage à demeure (SAD) : Respecter impérativement le système clos. Les sondes présentent un site de prélèvement sous la forme d'une pastille.

- Clamper sous le site de prélèvement
- Récupérer l'urine fraîchement émise à la seringue après désinfection du site de prélèvement, dans le flacon stérile.

Le sondage pour ECBU chez les patients incontinents (effectué à domicile par l'infirmière ou le médecin)

- Respecter les règles d'asepsie (gants et compresses stériles, champ...)
- Utiliser une sonde courte à extrémité arrondie : sondage aller/retour chez la femme uniquement si le recueil de la miction est impossible, collecteur pénien ou cathétérisme sus pubien chez l'homme.
- Recueillir l'urine en milieu de jet.
- Enlever la sonde.

7. 2. Le compte d'Addis ou HLM

Le protocole de recueil pour un HLM est disponible au laboratoire.

Préconisations pour le prélèvement :

3 heures avant le lever habituel :

- Vider la totalité de la vessie dans les toilettes.
- Boire un grand verre d'eau.
- Noter la date et l'heure sur le flacon fourni par le laboratoire
- Se recoucher et rester allongé au repos pendant 3 heures.

<u>3 heures après (le plus exactement possible)</u> : recueillir la totalité des urines.

Identifier le flacon avec nom et prénom et noter l'heure du recueil. <u>Le flacon doit</u> être acheminé au laboratoire maximum 4h après la fin du recueil.

7.3. Le recueil des urines de 24h

Le protocole de recueil pour les urines de 24h est disponible au laboratoire.

Préconisations pour le prélèvement :

- Au lever, vider la totalité de la vessie dans les toilettes.
- Noter sur le flacon : Nom, Prénom, date et heure de départ du recueil.
- Recueillir la totalité des urines de 24H jusqu'à l'heure indiquée sur le flacon (ou les flacons si besoin)
- Conserver impérativement les urines au réfrigérateur (2°C-8°C) entre chaque miction.

La totalité des urines de 24 heures doit être acheminée au laboratoire le plus rapidement (maximum 4h après la fin du recueil).

7.4. La recherche de Chlamydiae et Mycoplasmes dans les urines

Recueillir 20 ml maximum du 1^{er} jet des premières urines du matin avant la toilette dans un récipient stérile.

<u>Déposer le flacon le plus rapidement possible au laboratoire après le prélèvement (< 24h à température ambiante pour la recherche de Chlamydiae et < 2h pour celle du Mycoplasmes).</u>

<u>Remarque</u>: Le premier jet d'urine du matin est recommandé pour une grande concentration en cellules et donc une meilleure fiabilité du résultat.

8. Les autres prélèvements

Le matériel utilisé

- Pot et flacon stérile.
- Spéculum stérile en plastique à usage unique (petit, moyen, grand).
- Ecouvillons stériles avec milieu de transport.
- Pince à épiler, Ciseaux, Aiguilles, Seringues, Curette de Brocq, Abaisse langue.
- Gants à usage unique, agents désinfectants
- Scotch transparent, lames, eau physiologique.

8.1. Le prélèvement vaginal ou cervico-vaginal

La patiente ne devra pas :

- réaliser de toilette intime, ni appliquer de traitements locaux (crème, gels, savons...)
- avoir de rapport sexuel dans les 24 heures précédant l'examen.

Il est conseillé d'éviter le prélèvement pendant la période menstruelle car la flore est modifiée (sauf avis contraire du prescripteur).

Le prélèvement doit être réalisé avant ou à distance de tout traitement antibiotique (> 15 jours pour les chlamydiae, > 5 jours pour les germes banals). Après mise en place d'un spéculum à usage unique, prélever en fonction du tableau suivant :

| | Germes banals | Gonocoques | Mycoplasmes | Chlamydiae | Herpes |
|------------------------|------------------|------------|-----------------------------------|-----------------------|------------------------------------|
| Site de prélèvement | Vaginal | Col | Endocol et parois vaginales | Endocol | Vulvo- vaginal sur lésion |
| Nombre d'écouvillon | 2 | 1 | 1 milieu T-Broth | 1 milieu GeneXpert | 1 milieu M4RT® |

<u>Pour les prélèvements externes</u>: le prélèvement doit arriver rapidement au laboratoire (< 2h si écouvillon sans milieu de transport à TA et < 24h si écouvillon avec milieu de transport). Ne pas oublier de compléter la fiche de transmission individuelle DIVERS.

8.2. Le prélèvement urétral

Le prélèvement se fait au laboratoire le matin, avant toute miction et avant tout traitement antibiotique.

- Si écoulement purulent, prélever 2 écouvillons au niveau du méat.
- Pour la recherche de chlamydiae : introduire un écouvillon fin dans l'urètre sur 2 à 3 cm en effectuant 3 ou 4 rotations pour recueillir le maximum de cellules et décharger ou casser l'écouvillon dans le milieu de transport GeneXpert.
- En cas de recherche de mycoplasmes urogénitaux, prélever en plus un écouvillon à décharger dans un milieu de transport T-Broth
- En l'absence de vrai écoulement, faire recueillir les urines du 1 er jet dans un flacon.

8.3. Le recueil de sperme

Le protocole de recueil de sperme est disponible au laboratoire

Le recueil doit se faire après 3 à 5 jours d'abstinence, le matin après miction, dans un pot stérile et sans l'utilisation d'un préservatif.

- Se laver soigneusement les mains au savon
- Laver le gland avec une solution désinfectante. Bien rincer à l'eau
- Par masturbation, recueillir l'éjaculât dans le flacon stérile
- Identifier le flacon avec nom et prénom et compléter la fiche de transmission individuelle DIVERS.
- Si recueil domicile : à déposer dans les 2h à TA.

8.4. Le recueil de selles pour la coproculture et la parasitologie

La coproculture

Le protocole de recueil de selles est disponible au laboratoire.

Cet examen a pour objet de mettre en évidence l'agent responsable d'une diarrhée infectieuse.

Cet examen est à effectuer, si possible, lors des épisodes diarrhéiques.

- Recueillir un échantillon significatif de selles dans le flacon stérile fourni par le laboratoire.
- Identifier le flacon et compléter la fiche de transmission individuelle
 « Coproculture Parasitologie ».
- Le flacon doit être acheminé au laboratoire dans les plus brefs délais (maximum 6h à TA) ou conservé au réfrigérateur (2-8°C) maximum 24 heures.

• L'examen parasitologique des selles

L'examen parasitologique met en évidence les parasites (adultes, œufs, kystes) présents dans les selles.

Cet examen est à répéter, si possible, sur 3 prélèvements espacés de quelques jours (3 prélèvements sur 10 jours sont recommandés).

Un régime pauvre en fibres végétales est recommandé.

- Recueillir un échantillon significatif de selles dans le flacon stérile fourni par le laboratoire.
- Identifier le flacon et compléter la fiche de transmission individuelle
 « Coproculture Parasitologie ».
- Le flacon doit être acheminé au laboratoire dans les plus brefs délais (< 4h recommandé, obligatoire si recherche d'amibes). Eviter la conservation au réfrigérateur.

La recherche de sang dans les selles

Le protocole de recherche de sang dans les selles est disponible au laboratoire.

- Recueillir les échantillons sur 3 prélèvements différents, 3 jours de suite dans le flacon fourni par le laboratoire.
- Le faire à distance d'un saignement d'hémorroïdes, de constipation sanglante, de la période menstruelle ou de présence de sang dans les urines.
- Identifier le flacon et compléter la fiche de transmission individuelle
 « Coproculture Parasitologie »
- Le flacon doit être acheminé au laboratoire dans les plus brefs délais.

La recherche de Clostridium difficile

Cet examen a pour but de mettre en évidence la toxine du Clostridium difficile dans les selles responsable de colite pseudo-membraneuse.

- Recueillir un échantillon significatif de selles dans le flacon stérile fourni par le laboratoire.
- Identifier le flacon et compléter la fiche de transmission individuelle
 « Coproculture Parasitologie ».
- Le flacon doit être acheminé au laboratoire dans les 24h (T° ambiante) ou 72h (2-8°C).

8.5. Le scotch test

Ce test permet de mettre en évidence les œufs d'Oxyures, très fréquents chez les enfants et très contagieux, entraînant des démangeaisons et troubles de l'humeur. La femelle de l'Oxyure pond ses œufs en fin de journée au niveau de la marge anale.

En règle générale, ce prélèvement est réalisé au laboratoire.

<u>Important</u>: à effectuer au lever avant la toilette et les premières selles.

- Appliquer le coté adhésif du scotch sur les plis de la marge anale et le maintenir en appuyant quelques secondes.
- Retirer le scotch et le coller sur la lame support.
- Renouveler l'opération avec un second scotch.
- Replacer les 2 lames dans l'étui.
- Identifier l'étui avec le nom et le prénom.
- Si prélèvement à domicile, le délai de transmission doit être < 12h à T° ambiante

8.6. Le prélèvement mycologique

Il est nécessaire de respecter une fenêtre thérapeutique de 15 jours si traitement topique par une crème et de 3 mois si traitement per os ou solution filmogène.

ONGLES

Nettoyer l'ongle avec de l'alcool à 70°. Eliminer au coupe-ongles ou aux ciseaux la partie distale de l'ongle pour arriver à la limite entre l'ongle atteint et l'ongle sain

Gratter+++ pour récupérer la poussière de l'ongle à l'aide d'un vaccinostyle ou d'une curette de Brocq.

Ecouvillonner la bordure de l'ongle si périonyxis

Gratter entre les orteils en cas d'atteinte des espaces interdigitaux

SQUAMES

Gratter les squames à la curette de Brocq en insistant sur la périphérie de la lésion (développement centrifuge du champignon) puis écouvillonner pour récupérer des petites squames grâce à un écouvillon sec humidifié.

CHEVEUX

Prélever à la pince à épiler les cheveux cassés ou susceptibles d'être atteints Gratter les squames du cuir chevelu à la curette ou à l'aide d'un écouvillon humide

Mettre l'ensemble des prélèvements dans un flacon stérile.

Si prélèvement au laboratoire : compléter la feuille de paillasse sortie avec le dossier en recueillant les éléments pertinents pour l'identification (contact animaux, terre, loisirs, cas dans l'entourage, voyages...). Si possible, avec l'accord du patient, prendre une photo de la zone prélevée et l'intégrer dans son dossier.

8.7. Le prélèvement de plaies et d'escarres

Si abcès fermé : prélèvement à l'aiguille et la seringue

Si abcès ouvert : Minimum : 2 écouvillons

- Prendre les précautions d'asepsie pour éviter de contaminer le prélèvement par les bactéries se trouvant normalement sur la peau.
- Mettre des gants à usage unique.
- Passer les écouvillons sur toute leur surface au niveau de la zone prélevée.
- Au besoin, humidifier avec une goutte de sérum physiologique stérile l'écouvillon avant le prélèvement.

- Identifier le prélèvement et compléter la fiche de transmission individuelle DIVERS.
- A déposer au laboratoire dans les 2h à T° ambiante si écouvillon sans milieu de transport ou dans les 24h à T° ambiante si écouvillon avec milieu de transport..

8.8. Le prélèvement oculaire : Larmes, lentilles et cils

PRELEVEMENT CONJONCTIVAL

Prélever 2 écouvillons de la manière suivante :

Frotter doucement la conjonctive inférieure en partant de l'angle externe vers l'angle interne de l'œil (écouvillon n°1)

Attendre quelques minutes

A l'arrivée des larmes, deuxième écouvillonnage aux mêmes endroits (écouvillon n°2)

LENTILLES

Écouvillonnage conjonctival + culot de centrifugation du liquide des étuis de conservation des lentilles et grattage des parois des étuis (recherche d'amibes) + écouvillonnage des lentilles

En cas de recherche de Chlamydiae, le prélèvement doit être appuyé (nécessité d'un prélèvement riche en cellules).

CILS

Prélever à la pince à épiler le cil avec le bulbe et observer à l'état frais (eau physiologique, lame-lamelle) : cet examen permet la mise en évidence de Demodex folliculorum responsable de blépharite ou de phtirius pubis agent de phtiriase.

Ne pas oublier de compléter une fiche de transmission individuelle DIVERS. Délai d'acheminement des écouvillons : < 2h (TA), < 24h si écouvillon + milieu de transport.

8.9. Le prélèvement ORL (Fosses nasales, pharynx, amygdales, oreille (conduit auditif externe)

Prélever avant antibiothérapie 2 écouvillons stériles avec milieu de transport (à acheminer < 24h au laboratoire à TA) :

- au niveau des zones inflammatoires ou nécrotiques
- sur la ou les amygdales si angine
- Dans le cas d'une suspicion d'Angine de Vincent, le prélèvement et la recherche de l'association fuso-spirillaire doivent être effectués à la périphérie des fausses membranes

Pour ces prélèvements, éviter de toucher la langue, la luette et la paroi postérieure du pharynx (à l'aide de l'abaisse langue) et faire un écouvillonnage bien appuyé.

• Recherche de la coqueluche (Bordetella pertussis)

Rappel : la recherche par PCR de *Bordetella pertussis* ne doit être effectuée que si le sujet tousse depuis moins de trois semaines et s'il est vacciné depuis plus de 3 ans ou si son statut vaccinal est inconnu.

Maintenir la tête du patient inclinée en arrière, insérer l'écouvillon dans la narine le plus loin possible parallèlement au palais, et imprimer un mouvement rotatif durant quelques secondes afin de réaliser le recueil. Répéter l'opération pour l'autre narine avec le même écouvillon. Placer l'écouvillon dans le milieu de transport spécifique.

Identifier les écouvillons et compléter la fiche de prélèvement « divers ».

8.10. Le prélèvement respiratoire : expectorations, aspiration endotrachéale

Interrompre tout traitement antibiotique 2 à 3 jours avant le prélèvement.

L'expectoration doit être émise à jeun, après rinçage de la bouche, au cours d'un effort de toux et recueillie dans un pot stérile.

Le flacon doit être acheminé au laboratoire rapidement : < 6h à TA et < 12h si conservation au frigo.

Identifier les prélèvements et compléter la fiche de prélèvement « divers ».

Remarque: Dans le cas d'une recherche de BK, faire un recueil sur 3 jours.

9. Les modalités de transport des échantillons.

Echantillons prélevés au laboratoire

Les prélèvements sanguins effectués au laboratoire sont acheminés régulièrement à la paillasse de tri sur des portoirs dédiés.

Les prélèvements bactériologiques sont déposés dans des paniers au secrétariat et déposés ensuite à la paillasse de tri.

Echantillons prélevés à l'extérieur du laboratoire

Les prélèvements effectués à l'extérieur du laboratoire sont acheminés dès que possible au laboratoire par le préleveur lui-même ou par la tournée des pharmacies en respectant les normes ADR (triple emballage, étanchéité...) et

en respectant le délai d'acheminement et la température de conservation. Les échantillons sont déposés :

- soit dans des boites en plastique rigide (une boîte par patient) étiquetées au nom du laboratoire et possédant le logo règlementaire « UN 3373 Matières biologiques catégorie B »
- soit dans des sachets plastiques, à usage unique à fermeture hermétique (certification étanche selon P650) et contenant un matériau absorbant eux même déposés dans une boite en plastique.

Ces boites sont mises dans des valises de transport isothermes et étiquetées au nom du laboratoire et possédant le logo règlementaire « UN 3373 Matières biologiques catégorie B » transportées de 15°C à 25°C pour les échantillons sanguins.

Echantillons transmis à d'autres laboratoires

Les prélèvements sont acheminés au laboratoire exécutant par un coursier en respectant la règle du triple emballage (logo règlementaire UN3373 Matières biologiques catégorie B). Un cahier de paillasse ou une fiche de transmission sont joints aux prélèvements.

10. Critères de refus ou de non réalisation des examens

Sérum ou le plasma hémolysé, en fonction des analyses Prélèvement coagulé pour un tube avec anticoagulant

Délai d'acheminement non respecté d'un tube si congélation dans l'heure

Tube citrate (tube bleu) insuffisamment rempli Prélèvement sur un tube périmé

Chaque critère de non-conformité est enregistré comme tel dans le système qualité du laboratoire et peut entraîner la non-exécution des actes. Toutefois, sous certaines conditions, les biologistes peuvent déroger et accepter le prélèvement.

11. Conservation des échantillons

Les échantillons biologiques sanguins sont conservés au laboratoire pour une durée de 7 jours en fonction de la nature du tube ou du type d'analyses.

De plus, certains échantillons sont conservés congelés pour une durée de 1 an en sérothèque. Cela relève soit d'une obligation légale pour certains examens

(marqueurs tumoraux, sérologie bactériennes, virales ou parasitaires) soit d'une décision interne au laboratoire.

Les échantillons urinaires et microbiologiques sont la plupart du temps conservés pendant une semaine. Les ensemencements sont conservés jusqu'au rendu du résultat. Les souches des prélèvements dit « précieux » comme les prélèvements ostéoarticulaires sont conservées au congélateur.

Les éventuels compléments d'analyses se font généralement sur un nouveau prélèvement. En cas d'ajout sur un prélèvement déjà effectué, la réalisation de l'analyse n'est effective qu'après vérification des délais pré-analytiques et de conservation de l'échantillon.

Il convient donc de contacter le laboratoire pour s'assurer de la faisabilité de la demande.

12. Elimination des déchets

Les déchets produits par l'activité de prélèvement et par l'exécution des analyses doivent être séparés en :

- <u>Déchets non contaminés</u> = assimilables à des ordures ménagères
- <u>Déchets contaminés</u> = déchets à risque qui sont séparés en 3 groupes :

.Groupe A: Déchets potentiellement contaminés, c'est à dire les déchets d'activité de soins à risques infectieux = **D.A.S.R.I**. (y compris les restes d'échantillons biologiques analysés) dont l'élimination est soumise aux dispositions des articles R. 44-1 à R.44-6 du code de la santé publique.

.Groupe B: Produits toxiques ou chimiques;

.Groupe C: Produits radioactifs (non autorisés au laboratoire).

1.Elimination des déchets assimilables à des ordures ménagères, non contaminés

L'élimination se fait selon les exigences de la communauté de commune. Les papiers contenant des informations confidentielles sont soit broyés soit détruits par un prestataire de services.

2.Elimination des déchets à risques = DASRI

Les déchets d'activités de soins à risque infectieux suivent une filière d'élimination spécifique qui est **de la responsabilité du préleveur** conformément à la réglementation en vigueur (décret n° 97-1048 du 6 novembre

1997 relatif à l'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux ou assimilés).

Les déchets coupants (aiguilles, tubulures) sont obligatoirement recueillis dans les boites jaunes spécifiques pour les déchets perforants d'activités de soins. Le recapuchonnage est interdit.

Les déchets contaminés non coupants (coton souillé, corps de pompe à usage unique) sont recueillis dans des sacs adaptés aux DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risque infectieux).

Les boites collectrices de déchets coupants, les containers spécifiques aux DASRI sont récupérés par une société spécialisée.

Les IDE peuvent déposer, au laboratoire, les déchets produits au cours de la phase pré-analytique après signature d'une convention.

13. Les informations complémentaires

13.1. Facturation: prise en charge et hors nomenclature

La prise en charge du tiers payant nécessite :

- Une ordonnance
- Les informations relatives au tiers payant contenues dans la carte vitale et la carte mutuelle.
- Ces informations peuvent être notées sur la fiche de transmission des prélèvements ou jointes (photocopies de l'attestation de Sécurité Sociale et de la carte mutuelle) notamment lors de la 1^{ère} prise en charge (nouveau patient) ou lors d'une modification.

En l'absence des informations permettant la prise en charge du tiers payant, une note d'honoraire est envoyée au patient.

Analyses hors nomenclature:

Certaines analyses comme par exemple : la vitamine D spécifiée HN sur l'ordonnance, les analyses demandées par la sous-préfecture, certaines analyses spécialisées (la recherche d'HLA B27 ou la recherche d'hémochromatose) ne sont pas toujours prises en charge par le tiers payant et seront à la charge du patient. *Un consentement écrit ou oral leur sera demandé au préalable avant la réalisation de l'analyse*.

13.2. Rendu des résultats et prestations de conseil

Rendu du résultat

Il se fait soit:

- Au laboratoire sur présentation du coupon remis par la secrétaire ou si précision sur la fiche de transmission du prélèvement (après vérification de l'identité).
- Par mail après signature de la convention
- Par la poste
- En pharmacie après vérification de l'identité.

Le rendu des résultats aux mineurs est interdit par la réglementation en vigueur. Le médecin prescripteur reçoit un compte-rendu des résultats d'examens selon différents modes de transmissions possibles, sauf si le patient s'y oppose.

Prestations de conseil

Les biologistes sont disponibles :

- Pour les prescripteurs : conseils et /ou orientation sur le choix des analyses à prescrire et sur l'interprétation éventuelle de certains résultats.
- Pour les IDE : conseils sur les conditions pré-analytiques ou toute autre demande
- Pour les patients : renseignements et interprétation de leurs résultats.

13.3. Protection des données

Toute l'activité du laboratoire est régie par le secret médical. Le personnel est tenu d'assurer la confidentialité des informations qu'il détient de par son activité au sein du laboratoire (encadrée, entre autres, par le Code Pénal et la Loi Informatique et Liberté).

Cet engagement est mentionné dans le contrat de travail et/ou dans la fiche de fonction de chacun.

L'accès aux données informatiques est contrôlé par un code et un mot de passe, tous deux personnalisés.

Les serveurs sont basés dans le local informatique sécurisé avec accès contrôlé. Les données sont sauvegardées et stockées conformément à la réglementation. Un document concernant le RGPD au sein du laboratoire est disponible sur notre site internet www.belilab.fr.

13.4. Réclamation

Toute réclamation émise par un client ou un partenaire du laboratoire, quel que soit son mode d'expression (réclamation formulée oralement, par courrier électronique ou postal), est prise en compte et traitée selon les modalités décrites au sein de la procédure « Traitement des réclamations ».

14. Conduite à tenir en cas d'incident de prélèvement

Le tableau ci-après résume les différentes situations. N'hésitez pas à prévenir le biologiste si tout malaise vous semble inhabituel et appelez le 15 le cas échéant.

| Incidents | Causes | Conduite à tenir |
|--|--|---|
| Hématome au point de prélèvement | Garrot trop serré, veine trop fine, Piqure hésitante | Rassurer le patient. Compresser le point de prélèvement. Poser une compresse alcoolisée OU enduire le site avec la pommade contre coup + une bande, si besoin. |
| Malaise du patient conscient | Anxiété, jeûne, | Garder votre calme et retirer l'aiguille Comprimer le site de ponction avec un coton Allonger le patient et surélever ses jambes Supprimer toutes causes de compression (col, cravate, foulard, ceinture) Stimuler le patient en lui parlant et le faire respirer calmement. Lui donner éventuellement de l'eau et du sucre (pour les patients diabétiques ne pas hésiter à donner 2 sucres) Lorsque le patient se sent mieux, le faire relever en 2 temps : assis puis debout et prendre sa tension si possible Noter l'incident sur la fiche de prélèvement |
| Perte de connaissance du patient | Anxiété, le jeûne, malaise vagal, causes médicales | Arrêter le prélèvement. Si possible, allonger le patient et relever les jambes de manière à ce qu'elles soient plus hautes que la tête et le couvrir si nécessaire. Au labo, faire prévenir un biologiste ou un personnel titulaire de l'AFGSU sans laisser le patient seul. Si nécessaire appeler le 15 Noter l'incident sur la fiche de prélèvement |

En cas de crise d'épilepsie, prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter que le patient ne se blesse et appeler le 15.

15. Conduite à tenir en cas d'accident avec exposition au sang

L'accident avec exposition au sang ou à des produits biologiques, appelés A.E.S est un <u>contact percutané</u> (piqûre, coupure, griffure, morsure) ou d'une l<u>ésion cutanée préexistante</u> (eczéma, plaie) ou <u>muqueux</u> (bouche, œil) avec du sang ou un liquide biologique contaminé par du sang lors de l'effraction cutanée.

Rappel des mesures de prévention

- Se laver les mains +/- porter des gants
- Manipuler avec soin les objets tranchants et piquants et les jeter immédiatement après usage dans un container rigide (boite jaune)
- Désinfecter convenablement les instruments ou les jeter après utilisation.

Conduite à tenir face à un risque biologique

Premiers soins:

| Situation | Action |
|---|---|
| Projection d'échantillon biologique dans les yeux | Rincer immédiatement et abondamment avec le sérum physiologique pendant 5 à 10 min. Retirer si c'est le cas, les lentilles de contact Instiller un collyre antiseptique Consulter un ophtalmologue le plus rapidement possible |
| Piqûre, blessure cutanée ou projection sur peau lésée | Ne pas faire saigner la blessure, Nettoyer la plaie à l'eau courante et au savon. Rincer Tremper ou imbiber la zone blessée dans ou avec un antiseptique pendant 5 à 10 min. (Dakin, solution de javel à 9° diluée au 1/5, ou à défaut Bétadine dermique jaune pure ou alcool à 70°). |

Dès la première heure qui suit l'accident :

Consultation rapide (au mieux dans les 4 heures) du médecin référent ou du médecin du service des urgences le plus proche afin d'évaluer le risque de contamination virale, de débuter en URGENCE un traitement prophylactique (PPE), s'il y a lieu, organiser le suivi sérologique et obtenir un certificat initial rempli par le médecin.

En l'absence d'un médecin référent, contacter VIH Info soignants **0810 630 515** (7jours/7 et de 9h à 21 h) pour obtenir les coordonnées d'accueil le plus proche.

Le statut sérologique de la personne source est à connaître. Il est nécessaire d'obtenir son accord pour effectuer les sérologies VIH, Hépatite B et Hépatite C.

Déclaration de l'accident :

La déclaration d'accident de travail doit être effectuée dans les 24 heures auprès de la médecine du travail.

Suivi sérologique et clinique :

Après avis médical en fonction de l'évaluation des risques, le statut sérologique du patient source et ou les conditions d'exposition déterminent la conduite à tenir.

Numéros utiles

| Pompiers : 18 | SAMU : 15 | |
|--|---------------------------|--|
| Centre anti-poison: 0 825 812 822 | CH Beuvry: 03 21 64 44 44 | |
| SOS Médecin : 03.20.29.91.91. | CH Lens: 03 21 69 12 34 | |
| Urgences Anne d'Artois : 03 21 63 88 68 | | |
| Clinique Anne d'Artois : 0 826 200 110 | | |
| VIH Info soignants : 0 810 630 515 (7 jours/7 de 9h à 21h) | | |